

## Budget 2020

# Un budget exigeant dans un contexte particulier

Le 20 juillet dernier, après un long confinement, la nouvelle équipe municipale en place votait le premier budget du mandat 2020-2026.

Un budget 2020 approuvé après les élections municipales, pour que les nouveaux élus locaux soient véritablement et tout de suite en action pour les habitants. En voici les grandes lignes.



## En chiffres

Section de fonctionnement : **10 305 035 €**

Section d'investissement : **3 808 301 €**

Budget global : **14 113 336 €**

### S'adapter sans cesse et s'améliorer toujours

La baisse significative des dotations de l'État aux collectivités territoriales n'est plus une nouveauté. La commune a adapté sa stratégie financière à ces contraintes. Une bonne maîtrise budgétaire a ainsi permis à la commune de poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Seyssinois et de renforcer encore son épargne nette sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition communaux. Et ce, depuis 2006 ! Une ligne directrice forte également portée par l'équipe municipale en place.

### Maîtrise des dépenses et investissements à la hausse

Au cours des dernières années, le dynamisme de Seyssins a eu pour conséquence une augmentation progressive de sa population. Pour répondre aux nouveaux besoins en termes de poli-

tiques éducative, sociale et environnementale, la ville a ainsi fait le choix d'optimiser sa gestion financière et de revoir son organisation interne pour une plus grande maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Une modernisation managériale qui a contribué au maintien d'un niveau de service de qualité à la population.

**« L'environnement et le cadre de vie des Seyssinois, sont aussi au coeur de notre politique budgétaire »**

la solidarité en faveur des aînés et des publics vulnérables. « 20 000 euros de subvention supplémentaires sont cette année alloués au CCAS pour les aides sociales et le lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux, outil indispensable pour connaître les besoins réels des personnes en difficulté. »

Côté investissement, la commune poursuivra cette année 2020 ses actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse avec notamment de nombreux aménagements dans les écoles de la com-

mune. En exemple, l'extension de l'école du Priou qui accueille dès cette rentrée de septembre une nouvelle classe. Une attention particulière est également portée au confort d'accueil des élèves et à la qualité de la restauration scolaire.

« L'environnement et le cadre de vie des Seyssinois, sont aussi au coeur de notre politique budgétaire » indique Nathalie Marguery. À ce sujet, des efforts sont engagés pour apporter plus de vert sur la commune, avec la plantation d'arbres dans l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel, dans les écoles ou encore dans les lieux publics. Il en sera de même quant à l'aménagement et la sécurisation des voiries communales.

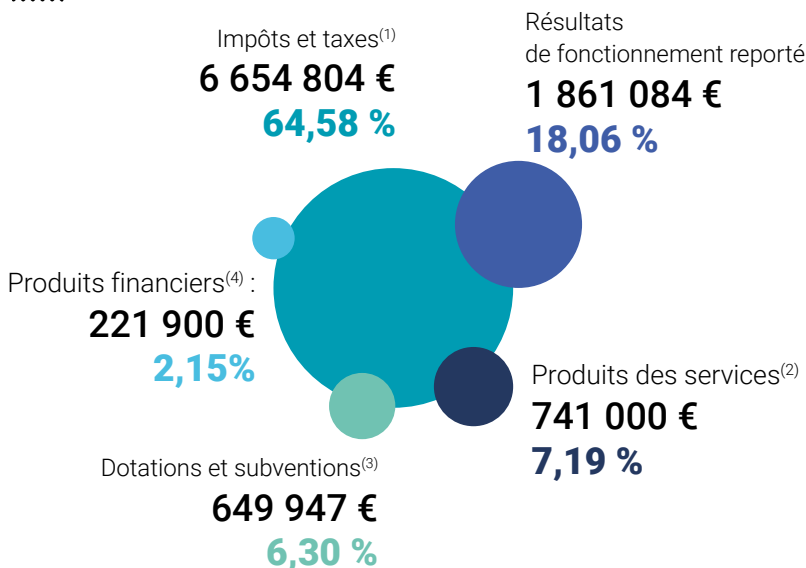
La lutte contre les déperditions énergétiques et la baisse des consommations des fluides est également un sujet prioritaire. Ainsi une enveloppe budgétaire est consacrée à l'étude d'une rénovation prochaine du gymnase Jean-Beauvallet pour permettre aux associations et à ses membres de pratiquer leurs disciplines respectives dans des conditions optimales.

# Budget de fonctionnement

## 10 305 035 €



### Recettes de fonctionnement



**28,8%**  
du budget de fonctionnement est alloué à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

**25,8%**  
du budget de fonctionnement est alloué à l'amélioration de votre cadre de vie et à l'environnement



### Dépenses de fonctionnement



Éducation, jeunesse et sports : **2 445 000 €**



Cadre de vie - Environnement et développement durable : **2 189 200 €**



Solidarités : **771 000 €** (voir budget du CCAS en page 15)



Culture / Information : **734 700 €**



Sécurité publique : **152 600 €**



Administration et service aux usagers (citoyenneté, urbanisme, services généraux) : **1 176 460 €**

**+ 118 800 €**  
Atténuations de charges

**+ 20 400 €**  
Reprises sur provisions

**+ 18 700 €**  
Autres produits<sup>(5)</sup>

**+ 9 400 €**  
Opérations entre sections

**+ 9 000 €**  
Produits exceptionnels

<sup>(1)</sup> Taxe d'habitation et taxe foncière

<sup>(2)</sup> Cantine, bibliothèque...

<sup>(3)</sup> Dotations et subventions de l'État, de la Métro, de la Caf...

<sup>(4)</sup> Fonds de soutien de l'Etat

<sup>(5)</sup> Loyers



### La dette toujours en baisse

La maîtrise d'un taux d'intérêt moyen à 1,15 %, la sécurisation des échéances de remboursement et une politique de développement de la commune ont pour conséquences une diminution du ratio de la dette par habitant.

L'endettement par habitant est en baisse chaque année (la dette par habitant est inférieure à la moyenne des communes de même strate).

Ce qui permet ainsi de conserver une stabilité financière propice au financement et à la réalisation de nouveaux projets d'investissement.

N.B. : À ces dépenses sont ajoutés les mouvements comptables tels que les amortissements, la gestion de la dette, les mouvements exceptionnels... pour un total de 1 016 600 €.

## Fonctionnement : les subventions aux associations

**780 592 €**

**Cette année des subventions supplémentaires ont été allouées aux associations seyssinoises et associations partenaires de la commune.**

- ▶ La ville de Seyssins a souhaité leur apporter plus de moyens. LEJS (Loisirs Enfance et Jeunesse à Seyssins), association en charge de l'animation des temps périscolaires et extrascolaires des enfants, voit ainsi sa subvention augmenter d'environ **15 000 €**.
- ▶ Une enveloppe de près de **6 000 €** a été consentie à titre exceptionnel à des associations en soutien au bon fonctionnement de leurs activités.
- ▶ Nouveauté, une enveloppe budgétaire a été allouée à des associations environnementales comme France Nature Environnement (ex Frapna Isère) et au Tychodrome, centre de sauvegarde de la faune sauvage en Isère, pour leur travail en faveur du maintien et du développement de la biodiversité à Seyssins.

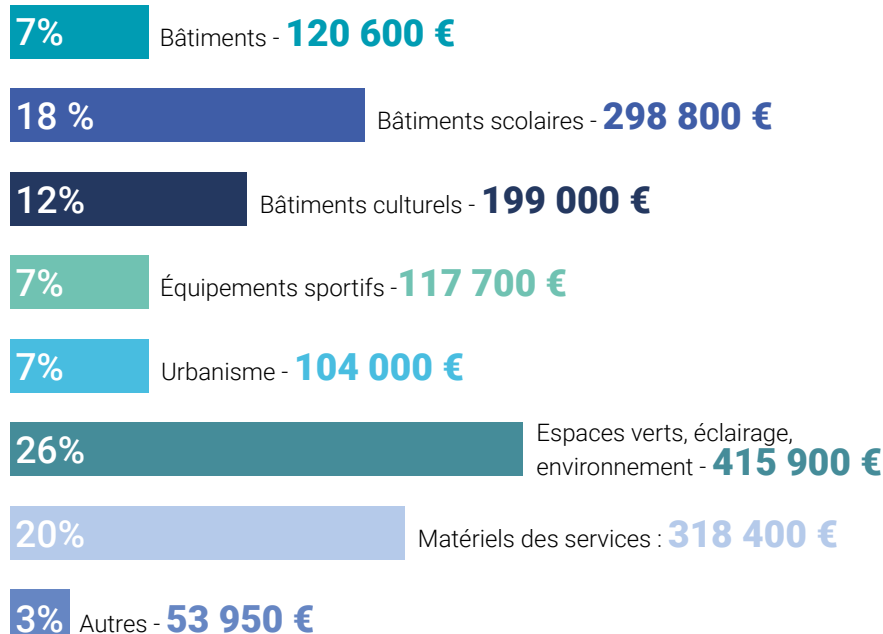
## Les subventions par secteurs

- ▶ Jeunesse (LEJS) : **515 000 €** (dont 180 000 € provisionnés en l'attente d'une évaluation de l'impact du Covid-19)
- ▶ Scolaire : **18 700 €**
- ▶ Sports : **75 000 €**
- ▶ Culture : **142 900 €**
- ▶ Autres : **28 900 €**

*Une subvention est également accordée au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 771 000 euros, soit 20 000 euros de plus que l'année 2019, en raison de l'impact du Covid-19.*

## Budget d'investissement 3 808 302 €

**Dont programme d'équipements nouveaux  
par secteurs d'activités**



## Budget annexe

**Salles communales**

**Fonctionnement :  
225 600 €**

**Investissement :  
119 087 €**

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, les locations de salles aux particuliers et professionnels ont dû être annulées entre le 17 mars et le 10 juillet.

Un manque à gagner qui a pour conséquences directes la baisse du budget de fonctionnement **(-23,23 %)** et du budget d'investissement **(39,61%)** pour cette année 2020.

*N.B. : Pour rappel, le budget annexe des locaux commerciaux a été repris dans celui des locations de salles en décembre 2018.*

# Les investissements majeurs

Écoles, environnement, vie associative...



## LE CONFORT ET L'ACCUEIL DES ÉCOLIERS

▶ Création d'une 4<sup>e</sup> classe et aménagement de la cour de l'école maternelle du Priou (plantation d'un arbre, reprise des enrobés et remplacement de la clôture existante) pour un montant de **55 000 €**

▶ Réorganisation des espaces

périscolaires et la mise en accessibilité de l'école maternelle Blanche-Rochas - **125 000 €**

▶ Agrandissement et la réfection des espaces sanitaires à l'école élémentaire Condorcet - **30 000 €**



## LA RÉNOVATION DES VOIRIES ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

▶ Travaux d'étanchéité des gradins des tribunes René Gay, mise en accessibilité et remplacement de la chaudière - **68 000 €**

▶ Lancement des études pour la rénovation type BBC (Bâtiment Basse Consommation) du gymnase Jean-

Beauvallet pour limiter les déperditions thermiques et plus de confort pour les usagers - **50 000 €**

▶ Participation de la commune aux travaux métropolitains d'aménagement de places PMR (personnes à mobilité réduite) au niveau du parvis du centre culturel Montrigaud, d'aménagements de sécurisation de la voirie, d'enfouissement de réseaux électriques et téléphone rue du Loup et rue des Gaveaux - **150 000 €**



## LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

▶ Inventaire de la flore et travaux sur les chemins de la colline de Comboire, classé Espace Naturel Sensible (travail en collaboration avec la ville de Claix) - Aménagements spécifiques pour la protection de l'alyte accoucheur - **28 000 €**

▶ Acquisition de véhicules électriques et au gaz pour le service des espaces verts et les services techniques - **110 000 €**

▶ Poursuite de la campagne de plantations d'arbres sur la commune - **60 000 €**

▶ Remplacement des sources lumineuses par des éclairages LED plus économiques - **50 000 €**

*N.B : 267 000 €, correspondant aux restes à réaliser, sont à ajouter au budget d'investissement. Un montant qui correspond aux dépenses engagées en 2019, non payées au 31 décembre de l'exercice précédent. Le montant concerne des travaux d'aménagement dans les équipements publics ou encore l'achat de mobilier pour les écoles de la commune.*

# Budget du CCAS

## Se donner les moyens d'être solidaires

Avec le nouveau mandat 2020-2026, la ville de Seyssins a dans l'obligation de procéder, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, à une Analyse des Besoins Sociaux. Cette ABS, est un outil au service du développement du territoire et une aide précieuse à la prise de décision quant à l'application des politiques en faveur des familles, des personnes âgées, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien ce projet la commune a ainsi alloué 20 000 euros de subvention supplémentaire au CCAS.

**Une augmentation de 32 % de l'enveloppe allouée aux aides sociales a été prévue au regard de l'impact financier de la crise sanitaire sur certaines familles seyssinoises.**

Seyssins, ville solidaire !

# Budget annexe

## Résidence autonomie Le Belvédère

### Fonctionnement :

**224 550 €**

**128 150 €** // Frais de structure (locations, assurances...)

**55 000 €** // Dépenses d'exploitation courante (fournitures, repas...)

**41 400 €** // Personnel accompagnant

### Investissement :

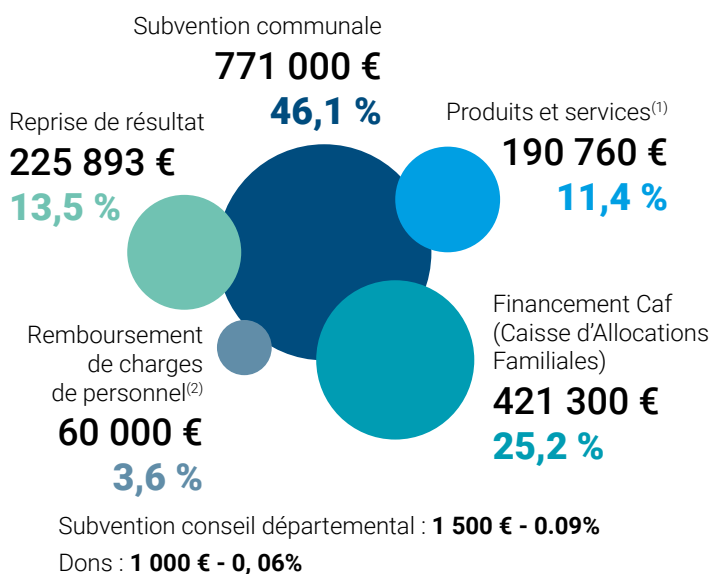
**24 424 €**

Cette somme comprend le matériel et outillage, les cautions, le matériel électroménager...

# Budget de fonctionnement

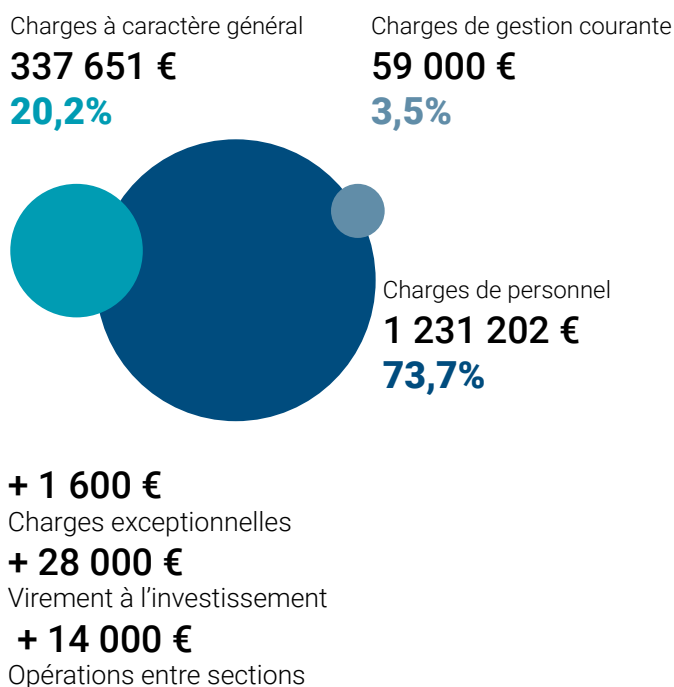
## 1 671 453 €

### Recettes de fonctionnement

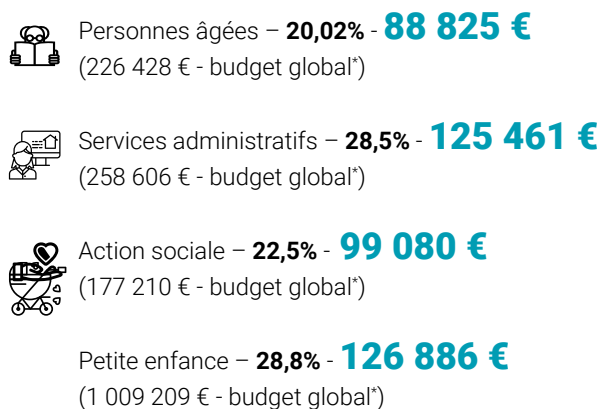


(1) : Portage des repas et multiaccueil  
 (2) : Mise à disposition d'agents à la résidence autonomie Le Belvédère et remboursement d'assurances sociales

### Dépenses de fonctionnement



### Les dépenses par secteur d'activités



\* Inklus la masse salariale du personnel concerné.

### Focus sur le portage des repas

7 760 repas ont été portés à domicile en 2019  
 (644 repas par mois en moyenne).

Ce service, s'adressant à toutes les personnes limitées dans la réalisation de leur repas, a vu son activité décoller en mars 2020 en raison de la crise du Covid-19.

**Un appel à la solidarité qui a augmenté de 19,34 % par rapport à la moyenne mensuelle de 2019, pour lequel les services du CCAS ont répondu présent pendant toute la durée du confinement et encore aujourd'hui.**

#### Impact du Covid sur le portage des repas 2020

